



ASSEMBLEE GENERALE

DU 16 OCTOBRE 2021

COMPTE RENDU

La séance est ouverte par Gérard POITTEVIN, président du TREFLE ANDERNOSIEN.

L'assemblée porte sur la période du 01/07/2020 au 30/06/2021

L'association comptait 105 membres à jour de cotisations à ce jour.

79 personnes sont présentes ou représentées.

Le quorum est donc atteint.

Le Président remercie pour sa présence Monsieur TREUTENAERE adjoint au maire et responsable des associations, Monsieur le Maire et Madame la Présidente du Comité Guyenne ne pouvaient pas être présents.

Cette année a été particulièrement douloureuse pour notre association.

En effet nous avons successivement perdu Michel Gauthier en juillet 2020, Michel Guillou-Kéradan en août, Philippe Praquin en décembre 2020, Janine Rolland en janvier 2021 et notre benjamine Sylvine Gérard en janvier 2021.

Nous n'oublions pas également tous les membres qui ont perdu un être cher. Nous avons également une pensée pour tous ceux qui aujourd'hui luttent contre la maladie.

PREMIÈRE RÉOLUTION

Approbation du PV de l'assemblée Générale du 29 juin 2021 portant sur la période du 01/07/2019 au 30/06/2020 qui a été affichée au club.

Le président demande si les participants ont des remarques à formuler et propose de procéder au vote.

Le PV est voté à l'unanimité

DEUXIÈME RÉOLUTION

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Personne n'avait imaginé les conditions dans lesquelles notre nouveau bureau aller avoir à gérer ces deux années.

Le Président remercie tous les membres du bureau qui ont fait de leur mieux pour passer ces deux années particulières.

Le Président remercie également les services de la mairie pour le soutien matériel qu'il apporte à notre association et pour l'aménagement des extérieurs qui devraient améliorer les conditions de circulation et de stationnement en hiver même si l'arrivée de La Croix rouge nous prive de place de parking.

Pour rappel le club a été fermé le 12 Mars 2020 pour raison de COVID-19.

L'équipe de direction a alors élaboré et soumis aux instances de la mairie un projet de réouverture.

Le 29 juin 2020 la mairie nous autorise à rouvrir le club. 3 membres (Alain, Thierry et Gérard) sont désignés comme responsables COVID.

Un protocole sanitaire strict est mis en place :

- Port du masque
- Jauge de personnes
- Gel hydro-alcoolique sur chaque table et à chaque rotation
- Protection et nettoyage des tables à chaque rotation
- Aération des salles
- Fermeture des vestiaires et du bar
- Boîtes à enchères personnelles
- Inscriptions obligatoires
- Désinfection à la fin des tournois des salles et sanitaires

Le président remercie tous les bénévoles anonymes qui ont permis un bon fonctionnement des tournois en préparant les jeux avant le tournoi et en participant au nettoyage des salles, des sanitaires, des poubelles et à la désinfection des locaux après chaque tournoi.

Toutes ces mesures ont permis de jouer jusqu'au 18 Octobre 2020 date à laquelle le club a dû fermer. Il faudra attendre le 24 Mai 2021 pour reprendre une activité normale.

1304 joueurs ont pu ainsi jouer au club. Nous sommes le deuxième club après Mérignac au niveau de joueurs accueillis.

Merci à Maité pour la gestion des carnets et des licences.

Merci aux directeurs de tournois du club ainsi que Sonia Raison et Jacques Baudoin pour leur aide.

Aujourd'hui 6 personnes du club peuvent diriger les tournois et 4 personnes sont arbitres. Sans eux les tournois ne pourraient pas avoir lieu.

Le président remercie tous les joueurs d'avoir accepté toutes ces contraintes et d'être restés fidèles à notre club.

REAL BRIDGE

Début janvier la FFB, avec un prestataire de service, met en place une plateforme de jeu en ligne Réal Bridge.

Dès la fin Janvier le président et Nicole Hernandez participent à une formation à l'arbitrage en ligne.

Pascal Lehembre, Thierry Braconnier et Patrick Hennion en font de même rapidement.

Le 3 février Andernos ouvre, avec un peu de stress, son premier tournoi en ligne. Gérard et Nicole découvrent les problèmes de connexion et la difficulté de manipulations de certains joueurs.

Grâce à l'aide de personnes formées, plusieurs joueurs seront initiés à l'utilisation de ce nouvel outil.

Rapidement une quarantaine de joueurs participent régulièrement à nos tournois.

Les 76 tournois organisés ont permis d'accueillir 4522 joueurs.

Andernos est le 2ème club après Mérignac.

Ce nouvel outil a permis au Trèfle Andernosien d'accueillir cette année autant de joueurs que dans une année normale sans COVID-19.

Habituellement nous représentons 3% du Comité Guyenne des joueurs accueillis en tournoi. Sur l'année nous représentons **13%**.

FORMATION

Le Président donne la parole à Monique Praquin responsable de la formation.

Le club dispose d'une équipe de formateurs bénévoles et totalement investis pour permettre à ceux qui le souhaitent de jouer les différents tournois suivant son niveau.

Groupe débutants	N. Hernandez	le mardi à 16h00
Groupe débutants confirmés	M. Praquin	le mercredi à 10h00
Perfectionnement 1er degré	P. Portolano	le mercredi à 9h30
Perfectionnement 2ème degré	P. Lehembre	le jeudi à 9h30
Jeu de la carte	JR. Gacherieu	le mercredi à 9h30 (tous les 15j)
Atelier Travaux Pratiques	D.Hugot	le jeudi à 10h00

Tous ces cours totalement **gratuits** demandent aux élèves un certain nombre de contreparties :

- Une présence régulière
- L'obligation de prévenir le formateur d'une absence
- De travailler à la maison les cours grâce aux livres
- La participation aux tournois qui reste le meilleur apprentissage
- La participation aux compétitions notamment les Interclubs dont les coûts sont totalement pris en charge par le club
- Les simultanés des élèves
- Les tournois du littoral

Activité Réal Bridge:

Nous gardons les 3 tournois hebdomadaires sur Réal Bridge :

- Lundi 3&4 èmes séries
- Mercredi soir
- Dimanche soir

COMPETITION

Les inscriptions aux compétitions de comités sont ouvertes.

Nous avons accueilli le 10 Mars le 1er tournoi du Littoral avec 23 équipes.

Aucune compétition nationale ne pouvant avoir lieu en club la FFB a permis de jouer en ligne quelques-unes de ces compétitions.

Résultats :

En E-Trophée Honneur/2

Maité Dréan et Patrick Hennion : 3èmes en comité et 46èmes/118 en National

Claude et Loic Vollet : 1ers en comité et 79èmes/118 en National

En E-Trophée Espérance :

Bertrand Coudert et Éric Valèze 1ers/369 au National sont champions de France 2021.

Une médaille est remise à chacun à la fin de la réunion. Ils reçoivent les félicitations de toutes les personnes présentes.

Sur BBO:

Claude et Loic Vollet

Nicole Hernandez et Thierry Braconnier

Patrick Hennion et Dominique Roman gagnent la finale Open Honneur du mois de Janvier 2021 et terminent 3èmes en Février.

Le Président propose que les tournois de régularité démarrent à **14h00** du 01/12/2021 au 28/02/2022.

Le Président propose de procéder au vote du rapport moral .

Le rapport moral du président est voté à l'unanimité.

TROISIÈME RÉOLUTION

RAPPORT FINANCIER

Le Président donne la parole à la trésorière Nicole Hernandez

Distribution des documents comptables

Les vérificateurs aux comptes Dominique Perot et Christian Poudes commentent leur rapport.

Le Président propose de passer au vote.

Sur proposition des vérificateurs aux comptes, le rapport Financier est voté à l'unanimité.

Les Objectifs 2021/2022

1. Reprise de l'activité du club:
 - Tournois de régularité des lundis et jeudis
 - Tournois de JP PAGE réservés aux 4&3èmes séries le 2ème et dernier mercredi de chaque mois.
 - Reprise de l'apéritif le 1er lundi de chaque mois à partir du 1/11/2021 les élèves de chaque cours se partagent cette responsabilité.
 - Reprise des Tournois surprises 1 fois/mois
 - Tournois « mélangés » : 4èmes et 3èmes séries en équipe avec des 1ères ou 2èmes séries
 - Tournoi crêpes
 - Tournoi Téléthon
 - Tournoi Chocolats
 - Simultanés des élèves
 - Tournoi du Président avec repas à l'extérieur pris en compte pour les 2/3 par le club.
 - Reprise du bar le jeudi animé de mains de maître par Thierry
 - Reprise du café au bar à partir du jeudi 21 octobre.
2. Actions déjà effectués :
 - Nettoyage extérieur des murs, des volets et des vitres du club
 - Changement des stores intérieurs
3. Réflexion sur les projets possibles :
 - Renouvellement des tables de jeu
 - Machine à dupliquer
 - Etc

QUATRIÈME RÉOLUTION

Renouvellement du conseil d'Administration

Les 6 membres actuels du bureau sont en cours de mandat

Gérard Poittevin : Président

Monique Praquin : Présidente d'Honneur

Thierry Braconnier : Vice Président

Marie Claude Lejarre : Secrétaire Générale

Nicole Hernandez : Trésorière

Alain Capette : Responsable Achats et Logistique

3 postes sont disponibles

2 candidats présentent leur candidature :

- Michèle Fernandez
- Jean François Boutinaud

Le président propose de passer au vote.

Le vote à bulletins secrets est effectué.

Paul Portolano et Christian Poudes procèdent au dépouillement.

Les résultats sont annoncés :

Bulletins exprimés : 79 Bulletin nul : 1

Bulletins retenus valides : 78

Michèle Fernandez : pour = 78 votes contre = 0

Jean François Boutinaud : pour = 78 votes contre = 0

Les deux candidats sont élus

CINQUIÈME RÉSOLUTION

La commission des litiges

Plusieurs incidents regrettables, verbaux et presque physiques, ont eu lieu dernièrement dans notre club.

Le président souligne que ce type d'agissement est inacceptable et ne doivent plus se reproduire.

Il demande à chacun de respecter les autres joueurs et de se contrôler pour que ces incidents ne se reproduisent plus.

Les statuts de notre association prévoient une commission des litiges

A l'assemblée Générale de 2018 il a été proposé les candidatures de :

Hélène Le Chapelain

Dominique Perot

Francis Gomez

Paul Portolano

Aujourd'hui Hélène n'est plus membre du club et Dominique Perot a donné sa démission.

Geneviève Toma Rohmer et Jean Pierre Perot sont élus à l'unanimité.

Procédure disciplinaire :

Les sanctions disciplinaires applicables aux membres de l'association ne peuvent se cumuler entre elles et doivent être choisies parmi les mesures ci-après :

1. Avertissement
2. Blâme
3. Travail d'intérêt général effectué au bénéfice de l'association
4. Suspension des compétitions officielles
5. Radiation

Toute sanction sera immédiatement applicable.

Le champ de compétence de la commission des litiges comprend tous les incidents comportementaux :

1. Propos injurieux à l'égard d'un officiel ou d'un joueur, discussion des décisions arbitrales, propos excessifs, comportement anti-sportif.
2. Gestes obscènes, menaces verbales
3. Bousculade volontaire, tentative de coup, crachat
4. Coup volontaire, brutalité

Composition du bureau et de la commission des litiges

A la suite de cette Assemblée Générale la nouvelle composition du Bureau est la suivante:

Gérard Poittevin	Président
Monique Praquin	Présidente d'honneur, responsable de la Formation
Thierry Braconnier	Vice Président, responsable des relations avec la mairie
Nicole Hernandez	Trésorière
Jean François Boutinaud	Trésorier Adjoint
Marie-Claude LEJARRE	Secrétaire Générale
Alain Capette	Responsable Achats et Logistique
Michèle Fernandez	Responsable des festivités

La composition de la commission des litiges est la suivante :

Paul Portolano	Président
Geneviève Toma Rohmer	membre de la commission.
Francis Gomez	membre de la commission.
Jean Pierre Perot	membre de la commission.

Pour conclure, la parole est donnée à Monsieur TREUTENAERE adjoint au maire. Monsieur TREUTENAERE a félicité le club et ses membres pour cette assemblée générale, il a de nouveau excusé monsieur le Maire parti se reposer quelques jours et nous a assuré que la mairie continuera de nous aider.

Il a également précisé qu'une nouvelle salle pouvant accueillir 60 personnes et équipée d'une petite cuisine pouvait être mise à disposition si besoin.

Le président remercie l'ensemble des participants et déclare la séance levée à 12h15.

Gérard Poittevin
Président

Marie Claude LEJARRE
Secrétaire Générale